
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00521 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Gestion du Patrimoine Culturel, session 2022.**

Ce sont :

ADJOINTS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KERE MARIE ROSE	258724L	B12639847	01/01/79
2°	SEMDE/ ILBOUDO ROUKAYETOU	251044W	B10566190	28/12/83
3°	OUEDRAOGO PALINGWENDE MICHELINE	288947K	B5243686	31/01/82
4°	TRAORE MARIAM LATY	255756S	B9737933	13/04/79
4°	DAO YACOUBA	271868F	B14575545	31/12/77
4°	BADO DEBOUE	288927N	B10147017	31/12/84
7°	KAFANDO JUSTIN	288926Y	B9257150	13/06/90
8°	COMPAORE WENDPOUIRE FLORENCE	267493M	B10221750	01/12/86
9°	OUEDRAOGO CLARISSE	326416V	B11092105	12/08/78
9°	KONATE ABDRAMANE	288070	B12588009	15/09/92

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National